

Cérémonie des vœux aux personnalités

Samedi 7 janvier 2012

- « - Monsieur le Sénateur et Président du Conseil général,
- Monsieur le Conseiller régional représentant le Président du Conseil régional,
- Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux,
- Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,
- Monsieur le Président du Syndicat d'agglomération nouvelle de Marne-la-Vallée/Val Maubuée
- Mesdames et Messieurs les Maires,
- Mesdames et Messieurs les élus,
- Madame le Commissaire,
- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers,
- Monsieur le Directeur général de l'Établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée,
- Mesdames et Messieurs les responsables de services publics,
- Mesdames et Messieurs les entrepreneurs,
- Mesdames et Messieurs les représentants du monde associatif,
- Mesdemoiselles et Messieurs les membres du Conseil municipal d'enfants,
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Merci à Valérie PHILBERT et César AITCHESON pour cette belle chorégraphie qui a été créée spécialement pour la cérémonie qui nous réunit. Valérie PHILBERT est professeur de danse classique à la MJC-MPT de Noisiel, très appréciée par ses élèves, petits et grands et César AITCHESON est danseur professionnel de danses sud-américaines et père d'enfants suivant les cours de Valérie.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue dans ce bel auditorium Jean-Cocteau.

C'est toujours avec grand plaisir qu'avec l'équipe municipale je vous accueille, à l'occasion de la nouvelle année.

Ce rendez-vous traditionnel, auquel je suis très attaché, fait partie des manifestations qui, indéniablement, entretiennent la flamme de la convivialité. Je me réjouis de constater que vous êtes nombreux à avoir répondu présents à l'invitation de la municipalité. Je vous en remercie très sincèrement.

À chacun d'entre vous, à vos proches, à ceux qui vous sont chers et, naturellement, à tous les Noisiéliens, je souhaite de tout cœur, en mon nom et en celui du conseil municipal, une bonne et heureuse année 2012.

Puisse-t-elle être propice à la réalisation de tous vos projets. Puisse-t-elle vous apporter, ainsi qu'à vos familles, bonheur et prospérité. Plus largement, j'espère que cette nouvelle année sera synonyme de tolérance, de respect et de liberté.

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée solidaire et affectueuse pour ceux qui souffrent et que la vie, malheureusement, ne traite pas avec ménagement. Ceux, trop nombreux, que les vicissitudes laissent au bord du chemin et que, souvent, nous ne voyons pas ou ne voulons pas voir.

Avant d'aborder une nouvelle année, il n'est jamais inutile de se rappeler, fut-ce brièvement, ce qui a caractérisé celle qui vient de s'écouler. Jeter un regard dans le rétroviseur, quand on conduit une voiture, ou lorsqu'on préside aux destinées d'une commune, n'est jamais superflu.

Il y aurait beaucoup de choses à dire, tant les réalisations ont été nombreuses en 2011 – et je le dis en toute modestie. Je ne les mentionnerai pas toutes, faute de temps.

Retenons néanmoins la rénovation du bâtiment de la mairie annexe du Luzard. Cette opération a permis d'attribuer des locaux plus spacieux au service municipal de l'emploi, améliorant ainsi considérablement les conditions d'accueil des personnes en recherche d'emploi.

Nous avons également inauguré, à l'étage de cette même mairie annexe, le nouveau poste de police municipale.

Cette installation dans ce lieu central du Luzard souligne l'importance que revêt pour nous l'avenir de ce quartier. C'est également une marque symbolique de l'attachement de la municipalité à toutes les parcelles du territoire communal, à plus forte raison dans un secteur qui connaît de réelles difficultés, même s'il recèle des potentialités qui peuvent et doivent être développées. J'aurai l'occasion de reparler de ce quartier dans les développements qui suivront.

C'est un poste de police spacieux, mais rassurez-vous : nos policiers municipaux n'ont pas vocation à y rester à demeure. C'est sur le terrain qu'ils continuent d'exercer leurs fonctions, au plus près des habitants, en étroite collaboration avec la police nationale.

J'en profite pour saluer le travail de qualité accompli par les fonctionnaires du commissariat de Noisiel, et ce malgré le manque criant de moyens humains et matériels.

J'ai récemment eu l'occasion d'interpeller le ministre de l'Intérieur à ce sujet. Ce dernier m'a informé que la circonscription de sécurité publique de Noisiel comptait, en février 2011, 149 fonctionnaires. Je constate que les effectifs de cette circonscription sont en diminution : en effet, au 31 décembre 2009, 154 fonctionnaires y étaient affectés (ce qui était déjà insuffisant). Je note au passage qu'au 31 décembre 2009, notre circonscription comptait un policier pour 583 habitants. A cette même date, les circonscriptions de Meaux, Coulommiers et Montereau-Fault-Yonne, toutes trois situées en Seine-et-Marne, comptaient respectivement : 1 policier pour 443 habitants, 1 policier pour 439 habitants et 1 policier pour 361 habitants. Cherchez l'erreur.

De son côté, la municipalité a poursuivi le renforcement des effectifs de la police municipale. 10 policiers et 2 agents de surveillance de la voie publique œuvrent tous les jours au service des Noisiéliens. Je peux aujourd'hui vous informer que la police municipale verra encore son amplitude d'intervention augmenter : en effet, après la mise en place depuis l'année dernière d'une brigade tous les samedis, à partir du printemps prochain et ce jusqu'au début de l'automne, une brigade sera de service tous les dimanches pour sécuriser pendant la belle

saison nos espaces de promenade. Il sera ainsi possible de maintenir un lien de proximité tous les jours de la semaine et, partant, de mieux prévenir toutes ces incivilités qui empoisonnent la vie, et d'y apporter, dans la mesure du possible, des réponses.

Au titre des réalisations, je tiens à mentionner les travaux d'économie d'énergie engagés depuis de nombreuses années, qui se sont poursuivis en 2011. Ces travaux ont porté sur plusieurs groupes scolaires, ainsi que sur le centre de loisirs des Noyers. Sans détailler outre mesure la nature des opérations en question, il convient de retenir que la totalité des huisseries et verrières du groupe scolaire du Bois-de-la-Grange ont été remplacées. Une modification de l'éclairage des couloirs, avec des luminaires peu consommateurs d'énergie associés à des détecteurs de présence, a été réalisée dans les groupes scolaires de la Ferme du Buisson et des Tilleuls, ainsi que dans le centre de loisirs des Noyers. Dans ce dernier équipement l'étanchéité de la toiture a été remplacée avec la mise en place d'une isolation renforcée.

Nos équipements sportifs ont, eux aussi, été concernés par ces opérations d'économie d'énergie. C'est ainsi que la réfection de l'éclairage des courts de tennis couverts et de la grande salle du Cossec a été menée à bien.

Ces travaux d'économie d'énergie se poursuivront bien sûr en 2012, conformément à nos engagements. Sachez que nous pouvons constater nettement les premiers bénéfices de ces investissements dans le budget de fonctionnement de la commune.

Il est également bon de souligner que les travaux de sécurisation de l'intersection du cours du Château et de l'allée des Bois ont bien avancé. Vous avez sans doute tous pu observer ces travaux, à proximité de la grille d'honneur du parc de Noisiel. Cette intervention, financée à hauteur de 50 % par le Conseil général que je remercie, dans le cadre d'un Contrat Triennal de voirie, vise principalement à canaliser le flux et la vitesse de circulation, et ce dans le but d'améliorer la sécurité des piétons.

Ce contrat de sécurisation se poursuivra cette année et portera cette fois-ci sur l'intersection du cours du Lizard et de l'allée des Bois.

À ce stade de mon propos, il me faut également dire quelques mots sur le futur restaurant scolaire des écoles Jules-Ferry et Maryse-Bastie, dont le chantier a démarré en octobre dernier. L'actuel bâtiment, qui date des années 1970, a vieilli. Le nombre d'enfants fréquentant ce restaurant a considérablement augmenté. Ce sont ces deux raisons principales qui ont motivé ce projet. Ce bâtiment, qui devrait être opérationnel lors de la prochaine rentrée des classes, améliorera notablement les conditions de restauration des enfants. Cet équipement remplira en outre les normes imposées aux bâtiments dits à basse consommation (BBC), ce qui souligne de nouveau l'engagement résolu de la municipalité en matière de développement durable.

D'autres mesures ont été prises en 2011, afin d'améliorer encore les services rendus aux Noisiéliens.

La mairie principale a fait l'objet, durant les fêtes de fin d'année, d'une réorganisation de grande ampleur. Il s'agissait notamment de positionner au rez-de-chaussée tous les services qui accueillent du public. Je pense en particulier au service du logement.

Dans un autre registre, deux nouveautés permettent, depuis déjà quelques mois, de faciliter le paiement par les familles des prestations municipales.

Il n'est en effet plus nécessaire de se déplacer à la mairie pour payer les factures. Les règlements peuvent être effectués à distance, sur le site internet de la Ville, par le biais de quelques « clics » sur la plateforme de paiement sécurisé créée à cet effet.

Mais je vous rassure : si vous souhaitez continuer de venir à la mairie pour payer ces factures, vous serez évidemment toujours les bienvenus et votre démarche sera simplifiée. La régie centralisée des recettes mise en place depuis la rentrée offre la possibilité de payer la quasi-totalité des activités municipales en un lieu unique.

A propos du nouveau marché de restauration collective, il faut rappeler que la municipalité a engagé depuis de nombreuses années une démarche de qualité dans ce domaine si important. La qualité de l'alimentation joue un rôle essentiel dans le développement, la santé, et plus largement le bien-être de nos enfants et de nos aînés. Chaque jour, ce sont plus de 1 100 repas qui sont servis dans les écoles maternelles et élémentaires, sans oublier la crèche multi-accueil pour les tout-petits, ainsi que la résidence pour personnes retraitées *La Pergola*.

Ce nouveau marché public de restauration, effectif depuis le 1er janvier, marque une étape importante. En effet, au quotidien, l'une des composantes du déjeuner : pain, fruit, légume, féculent, produit laitier... a obligatoirement le label "*Agriculture biologique*" qui garantit que le produit est issu d'une agriculture respectueuse de l'environnement et offre une meilleure qualité gustative. Parallèlement, les critères de qualité déjà existant, tels que le "*Label rouge*" pour les viandes et volailles, la certification "*Poisson pêché en haute mer*" et l'exclusion des produits OGM sont bien sûr maintenus. Sans oublier la diversité des menus et la valeur gustative des légumes préparés en cuisine centrale, et non déjà conditionnés par l'industrie alimentaire.

Ces améliorations n'auront pas d'impact au-delà de l'inflation sur le coût supporté par les familles. Le surcoût est pris en charge par le budget communal. C'est un choix de priorité qui témoigne de notre engagement pour une alimentation saine et responsable.

Je me dois également de vous rappeler que, depuis le 1^{er} septembre dernier, le nouveau service municipal de la jeunesse a repris l'intégralité des activités que proposait l'Association Noisiel Jeunes. L'objectif est, bien entendu, d'améliorer la qualité des activités en direction des jeunes Noisiéliens.

Pour ce début d'année 2012, deux éléments importants. D'abord nous allons pouvoir dans les toutes prochaines semaines, remettre en service les petites salles du COSOM, tant attendues pour la pratique sportive scolaire et associative – Nous devons par contre attendre encore 2 années pour la grande salle qui nécessite l'opération délicate de destruction – reconstruction de la dalle et des tribunes. Les experts se sont mis d'accord et les assurances se sont engagées pour la prise en charge des coûts. Ensuite, nous allons dans quelques mois mettre en service la nouvelle maison de quartier de la Ferme du Buisson, réalisée par notre intercommunalité du SAN.

C'est une étape dans la rénovation de ce quartier qui va continuer à se transformer.

Quelques mots enfin sur le quartier du Lizard, qui fait l'objet d'un important projet de requalification, un enjeu fort de l'action municipale.

Un tel projet soulève de multiples questions, notamment en matière d'urbanisme et d'offre commerciale. Il dépasse le strict cadre communal. Aussi la commune de Noisiel s'est-elle rapprochée de l'Etablissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée (Epamarne) et du Syndicat d'agglomération nouvelle du Val Maubuée (San),

pour ensemble confier à un cabinet spécialisé la réalisation d'une étude dite pré-opérationnelle. En d'autres termes, à l'issue de cette mission, un programme de restructuration du quartier aura été élaboré, incluant un calendrier de réalisation.

La prise en charge du coût de cette étude par l'Epamarne, a pour nous, valeur d'engagement pour la participation aux travaux de réaménagement, mais je sais pouvoir compter sur votre soutien monsieur le Directeur général.

Je le dis clairement et sans ambiguïté: ce projet, dans lequel la concertation avec les habitants occupe une place centrale, devra se traduire, dès l'année 2013, par des réalisations concrètes. J'y veille personnellement.

C'est ainsi qu'avec notre Conseiller régional, François KALFON, nous avons pu dégager des solutions pour boucler le dossier du pôle gare RER, élément essentiel de la requalification du quartier.

Le quartier du Lizard au-delà de son rayonnement communal a vocation à devenir l'un des centres structurants de notre Territoire intercommunal qui verra une page de son histoire se tourner. En effet, mercredi prochain, Michel RICART, après avoir présidé aux destinées du SAN pendant 14 années, passera le flambeau à un nouveau président. Je tiens solennellement à saluer le travail accompli par Michel RICART au cours de toutes ces années. Il a su, avec finesse et perspicacité, poursuivre la tâche initiée par ses prédécesseurs. Le développement du Val Maubuée lui doit assurément beaucoup. Le maire que je suis a particulièrement apprécié la manière avec laquelle il a su non seulement écouter, mais surtout prendre en considération l'avis et les aspirations des communes constituant l'agglomération du Val Maubuée. Ce n'est pas contre les communes, mais bien avec elles, qu'il a inscrit son action. En tant que 1^{er} vice-président du SAN, j'ai eu grand plaisir à travailler avec lui. Et j'en aurai tout autant à collaborer avec son successeur, Paul MIGUEL, le candidat désigné par les socialistes du Val Maubuée. Il saura, j'en suis convaincu, faire entendre la voix du Val Maubuée dans le paysage institutionnel francilien. Je lui fais entièrement confiance pour faire évoluer notre intercommunalité et lui donner encore davantage de visibilité. Fort d'une expérience manifeste au sein de la municipalité de Lognes et du SAN en tant que Vice-président, Paul MIGUEL a toutes les qualités requises pour assurer avec habileté les responsabilités qui vont lui être confiées. Dans sa mission, il pourra compter sur mon soutien. Je serai à ses côtés et continuerai donc à œuvrer en faveur du développement de ce territoire qui m'est cher. Souhaitons bonne chance à Paul MIGUEL. Et, encore une fois, saluons la tâche accomplie par Michel RICART. Applaudissons les tous les deux.

J'aimerais à présent m'attarder plus longuement sur un thème qui, j'en suis convaincu, occupera une place importante dans la prochaine période électorale qui sera placée, en ce qui me concerne, sous le signe de l'espérance.

Je veux parler de la jeunesse. Je ne ferai pas preuve d'originalité en disant que la jeunesse est notre avenir, notre vitalité. Elle doit être notre priorité nationale. Le redressement dont notre pays a besoin n'aura de sens que si la jeunesse retrouve confiance en son destin et une place dans le présent.

Un sentiment de mal-être général touche notre jeunesse. Ce sentiment est, selon moi, justifié. Le déclassement de la jeunesse est brutal. Il y a trente ans, la jeunesse était intégrée à la société. Aujourd'hui, elle est devenue la figure de l'exclusion. En disant cela, je sais que je ne vous apprends rien : vous avez tous, dans votre famille, parmi vos proches, un ou des jeunes qui rencontrent des difficultés pour trouver une place dans la société.

Les statistiques officielles sont alarmantes : le taux de pauvreté atteint 20% pour les jeunes de moins de 25 ans, contre 11 % pour les actifs adultes et 8% pour les retraités. Le taux de chômage des jeunes est anormalement élevé : il s'établit à 25%. C'est inacceptable et indigne d'un pays comme le nôtre. Les jeunes actifs qui ne sont pas

au chômage occupent en règle générale un emploi précaire. Il convient de noter que 80% des entrées sur le marché du travail se font en CDD.

Les stages, qui s'élèvent à 1 million par an, et qui doivent en théorie permettre de découvrir le monde de l'entreprise, constituent en réalité le premier emploi des jeunes.

Enfin, même lorsqu'ils obtiennent un emploi stable, les jeunes sont de plus en plus mal payés. L'écart entre les salaires de début et de fin de carrière s'est accru très fortement.

Depuis trente ans, les jeunes générations sont devenues la variable d'ajustement de la crise de notre société.

Vous me direz alors : que faire ? Je n'ai bien évidemment pas de baguette magique. Mais c'est de volonté qu'il convient de faire preuve. Il me semble que la priorité devrait être donnée à ce que j'appelle l'investissement éducatif, de la petite enfance jusqu'à l'université. L'effort que la Nation consacre à l'éducation au sens large a baissé ces dix dernières années. Cet effort est passé de 7,5% de la richesse nationale en 2000, à 6,5% aujourd'hui, soit une diminution de 15%. Et au cœur de ce qu'il convient de considérer comme un scandale, il y a l'université. Nous n'avons pas assuré la démocratisation de l'enseignement supérieur, loin s'en faut. À peine 40% d'une classe d'âge sort diplômée de l'université en France. Certes, d'aucuns me rétorqueront que « tout le monde ne peut pas faire Polytechnique ». Cependant, il n'y a pas que Polytechnique. Et je constate tout de même que plus de 50% d'une génération est diplômée aux Etats-Unis, 60% en Corée du Sud, au Japon, au Canada et dans les pays scandinaves. Il y a donc manifestement une large marge de progrès.

L'enjeu est avant tout budgétaire. Nous ne consacrons que 1,5% de notre richesse nationale à l'enseignement supérieur, contre plus de 3% aux Etats-Unis, 4% dans les pays scandinaves.

Des décisions devront aussi être prises en ce qui concerne l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi pourrait-il être envisagé, selon moi, de créer des emplois spécifiques pour faire face au chômage des jeunes qui atteint souvent 40% dans certains quartiers. Chaque employeur qui accepterait de conserver un senior le temps qu'il accède à ses droits à la retraite à taux plein et qui, en même temps, embaucherait un jeune pourrait être exempté de cotisations sociales sur ces deux emplois. Ce contrat, qui lierait les générations, pourrait être financé par un redéploiement des exonérations de cotisations sociales accordées aujourd'hui sans aucune contrepartie. Nul doute qu'un tel contrat fonderait une alliance des âges au service de l'emploi.

Mais c'est dès le plus jeune âge que se joue l'essentiel, même si la formation tout au long de la vie permet, dans ses récents développements, de redonner leurs chances à ceux qui en ont eu peu au départ. La question de l'école, celle de la construction des futurs citoyens, de leur institution, pour reprendre le vocabulaire toujours pertinent de Condorcet, demeure au cœur de la République. Redonner la priorité à la jeunesse, à l'école de la République, à l'instruction publique sont des impératifs moraux autant que des nécessités sociales. Le président actuel de la République, son gouvernement et sa majorité de droite n'ont pourtant cessé d'affaiblir l'école publique ces dernières années.

Il convient sans aucun doute de revenir à une conception exigeante de la formation des citoyens de demain. Et là encore, Condorcet demeure incontournable. Ainsi dans son discours devant l'Assemblée législative du 20 avril 1792 posait-il les principes de l'instruction publique : « *Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir*

leurs devoirs. Assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature et, par là, établir entre les citoyens une égalité de fait et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi. Tel doit être le premier but d'une instruction nationale ; et, sous ce point de vue, elle est pour la puissance publique un devoir de justice ». Il est grand temps que ces principes irriguent à nouveau les décisions de la puissance publique.

J'ai conscience d'avoir été un peu long. Aussi vais-je m'efforcer de m'approcher de la conclusion de mon propos.

Je tiens à insister sur un point. En 2012, vous pourrez compter, comme d'habitude, sur ma pleine et entière disponibilité, et sur celle de l'équipe municipale. La notion d'équipe est, à mes yeux, fondamentale. Car seul, un maire ne peut rien faire. Il doit être entouré de personnes dont la priorité est l'amélioration de la vie quotidienne de leurs administrés. C'est le cas et je tiens à en remercier tous mes collègues.

Dans un contexte financier et budgétaire ô combien ardu pour les collectivités locales, nous œuvrerons avec force et vigueur pour que Noisiel demeure cette ville où, malgré certaines difficultés que je ne nie pas, il fait bon vivre. Mais je me dois d'être honnête avec vous, comme je l'ai toujours été et comme je continuerai de l'être : cette année sera particulièrement compliquée pour les finances de notre commune. Les mesures d'austérité imposées aux collectivités locales par le gouvernement feront cruellement sentir leur effet. Nos marges de manœuvre seront très limitées. Il nous faudra donc redoubler d'effort dans la maîtrise de nos dépenses, tout en conservant un service public de qualité. Néanmoins, ne comptez pas sur moi pour sombrer dans un amer défaitisme. Je fais confiance à toutes les énergies pour surmonter ce que l'on peut considérer comme une épreuve. Et je fais mienne cette maxime du philosophe Alain, dont la pensée est toujours d'actualité ; je cite : « *Le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté.* » Il ne s'agit donc pas d'un optimisme béat, mais d'une volonté qui s'appuie sur la gestion rigoureuse et prudente des affaires de la commune depuis des années.

Nous pouvons être fiers d'être Noisiéliens ! Et ce n'est pas être chauvin que de l'affirmer. Mais je sais qu'il y a encore beaucoup à faire. De longs efforts sont encore nécessaires pour mener à bien la tâche engagée. L'heure du repos n'est donc pas arrivée.

Et dans cet effort, je sais pouvoir également compter sur les fonctionnaires de la mairie de Noisiel. Leur attachement à répondre aux attentes de nos concitoyens n'est pas à démontrer. Ils font preuve – et continueront, j'en suis sûr, à faire preuve – d'un sens du service public particulièrement aigu. Je les remercie sincèrement car ils sont mobilisés toute l'année et donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Nous allons maintenant – et c'est une tradition bien ancrée à laquelle nous sommes très attachés – distinguer plusieurs personnes par la remise de la Médaille de la Ville.

Mais avant cela, je tiens, encore une fois, à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012. J'espère qu'elle permettra l'avènement d'une humanité meilleure et plus éclairée. »